

La MDPH de Paris étend ses horaires d'accueil pour un service public plus efficace

Afin d'améliorer la qualité et l'efficacité du service public aux usagers, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Paris a mis en place, depuis le 1^{er} octobre, des horaires d'accueil physique et téléphonique harmonisés et élargis.

Les accueils physique et téléphonique se font désormais en continu du lundi au vendredi de 9h à 16h. Ainsi l'accueil téléphonique devient ouvert sans interruption tout au long de la journée et l'accueil physique est étendu à la journée du vendredi.

Ce réaménagement d'horaires permet d'assurer un service public plus lisible pour les usagers et en adéquation avec leur mode de vie, en particulier celui des actifs. En effet, il ressort de plusieurs études que les usagers privilégient le lundi ou le vendredi pour se rendre dans leur service public. L'analyse des appels entrants fait par ailleurs apparaître un nombre important sur la pause méridienne. Deux créneaux d'accueil qui leur sont désormais ouverts.

L'extension des horaires est également un premier pas vers la réduction des délais de réponses aux usagers en entraînant pour les agents une répartition plus homogène des demandes et en étendant leur disponibilité sans modifier leur temps de travail.

La MDPH de Paris a également un nouveau numéro de téléphone : le 01.53.32.39.39. Elle est aussi joignable par mail à CONTACT@MDPH.PARIS.FR.